Cas n°: UNDT/NBI/2010/38/ UNAT/1549

Jugement n° : UNDT/2010/164 Date: 16 septembre 2010

Original: anglais

Devant : Juge Shaw

Greffe: Nairobi

Greffier: Jean-Pelé Fomété

SIROIS

contre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

JUGEMENT ET ORDONNANCE DE REJET

Conseil du requérant :

Non représenté

Conseil du défendeur :

Marcus Joyce, Section du droit administratif, Bureau de la gestion des ressources humaines

- 1. Cette affaire a été transférée du Tribunal administratif des Nations Unies au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies à Nairobi le 1^{er} janvier 2010, conformément aux dispositions du paragraphe 45 de la section IV de la résolution 63/253 de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la section 4 de la circulaire ST/SGB/2009/11, Mesures de transition liées à la mise en place du nouveau système d'administration de la justice.
- 2. Le 9 septembre 2010, le Président du Tribunal a rendu l'ordonnance n° 174 (NBI/2010) pour aborder les questions susceptibles d'avoir une incidence sur le passage de l'affaire au stade du procès.
- 3. Il a été porté à l'attention du Tribunal que le Tribunal administratif des Nations Unies avait déjà statué sur cette affaire le 23 décembre 2009, dans le jugement n° 1483 (AT/DEC/1483). Le Tribunal administratif avait tranché en faveur du requérant et ordonné le paiement de deux mois de traitement de base net, avec intérêts, à titre d'indemnité pour la violation de son droit à une procédure régulière.
- 4. Comme l'affaire a été officiellement, bien que par erreur, transférée au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies à Nairobi et inscrite à son rôle, il est approprié d'ordonner le rejet de l'affaire, de façon à ce que celle-ci soit officiellement close dans le rôle du Tribunal et dûment consignée à ce titre.

Par conséquent, LE TRIBUNAL **ORDONNE** que l'affaire *André Sirois contre le Secrétaire général des Nations Unies*, enregistrée sous le numéro UNDT/NBI/2010/38/IMAT/1549, soit rejetée.

(Signé) Juge Shaw

Ainsi jugé le 16 septembre 2010

Enregistré au Greffe le 16 septembre 2010 (*Signé*) Jean-Pelé Fomété, Greffier,

Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. Nairobi